IRF – DESCRIPTIF DE PROJET **FORMULAIRE 2.1**

United Nations Peacebuilding Support Office

Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) / Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)

DESCRIPTIF DE PROJET IRF

Intitulé du projet: Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence		**Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU:** Programme des Nations Unies pour le Développement, PNUD (Agence Lead); Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel, ONUDI; Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains, ONU-Habitat.
Personnes à contacter concernant le projet : **PNUD** Lionel Laurens, Directeur Pays Maison Commune des Nations Unies, Conakry Tél: +224 624 980 007 E-mail: lionel.laurens@undp.org **ONUDI** Siaka Bashir CONDE, Représentant a.i. Tel: +224 664 341 341 E-mail: b.conde@unido.org **ONU-Habitat**: Pr. Oyebanji Oyelaran-Oyeyinka, Regional Director for Africa - UN-Habitat, P.O. Box 30030, Nairobi 00100, Kenya Tel: +2540207623041, Email: oyebanji.oyeyinka@unhabitat.org		**Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :** Ministère de la Jeunesse, Ministère de la Sécurité et Protection civile, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté, Ministère de la Ville et de l'aménagement du Territoire Organisations de la société civile: - Balai citoyen, - Centre africain de formation pour le développement, - Be the change academy, - Émergence.
Site du projet: Conakry et N'Zérékoré		
Descriptif du projet : Le projet consiste à mobiliser les jeunes hommes et jeunes femmes dans une dynamique de synergie avec les leaders politiques locaux et les services de sécurité afin de réduire les actes de délinquance et de violences urbaines dans trois communes, à travers une insertion socioéconomique et un engagement citoyen des jeunes désœuvrés.		**Fonds pour la consolidation de la paix: 1.000.000 $US** **Apport gouvernemental:** **Autre : Chine 500,000 $ US (en nature)** **Coût total du projet : 1 500 000 $US** **Date de démarrage du projet proposée:** 01/01/2017 **Date d'achèvement du projet proposée:** 30/06/2018 **Durée totale (en mois) :** 18 mois
« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : 2		
Résultats du projet: L'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry et dans la commune de N'Zérékoré sont réduits et la cohésion sociale renforcée.		
Domaine de résultat du Fonds : Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends		

(Pour les projets financés par l'IRF)	
Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU ***PNUD*** *Lionel Laurens, Directeur Pays* *Signature:* *Date et Cachet :* --- ***ONUDI*** *Siaka Bashir CONDE, Représentant a.i.* *Signature :* *Date et Cachet :* --- ***ONU-Habitat :*** *Prof. Oyebanji Oyelaran-Oyeyinka, Regional Director for Africa* *Signature :* *Date et Cachet :*	**Représentant des autorités nationales** *Ministre de la Jeunesse* *M. Moustapha Naité* *Signature:* *Date et Cachet :* --- *S E M Mamadi Youla* *Premier Ministre,* *Président du Comité de Pilotage du PBF* *Signature:* *Date et Cachet :*
Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) NY *Nom du Représentant* *Signature* *Date et cachet*	**Coordonnateur Résident (CR) du Système des Nations Unies** *Seraphine Wakana* *Signature :* *Date et Cachet :*

Table des matières :

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre

- Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- Budget
- Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet
b) Gestion des risques
c) Suivi et évaluation
d) Dispositions administratives (langage normalisé)

Annexe A : Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)
Annexe B : Cadre de résultats du projet PRF

COMPOSANTES DU PROJET:

I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

a) Contexte relatif à la consolidation de la paix:

La Guinée reste marquée par des fissures dans le domaine de la cohésion nationale, de la confiance entre la population et son administration locale y compris les services de sécurité, et la justice. Le contexte sociopolitique est dominé par des manifestations politiques et sociales, parfois violentes, organisées par les partis politiques de l'opposition, les mécontentements des populations réclamant l'accès aux services sociaux de base ou pour dénoncer la dégradation des conditions sécuritaires. La gestion de ces mouvements sociopolitiques par les services de sécurité donne lieu à des confrontations entre les forces de l'ordre et la population, particulièrement les jeunes. Malheureusement, ces confrontations qui concernent principalement la capitale Conakry, se terminent souvent par des blessés, voire des décès.

La moyenne d'âge des 10,5 millions d'habitants de la Guinée est de 22 ans et 77% de la population ont moins de 35 ans. Les jeunes[1] sont 32% de la population totale. Même si le taux de chômage officiel de 5,2% semble très bas par rapport à la réalité, 83,2% des chômeurs sont des jeunes. 42% des jeunes diplômés d'enseignement technique et professionnel et 61% du niveau supérieur sont en chômage. Parmi les jeunes en activité, 84,6% sont des emplois vulnérables (aide familiale) qui ne leur assure aucune autonomie économique.

Par ailleurs, l'urbanisation croissante et non maitrisée qui caractérise les villes guinéennes a une incidence directe sur les phénomènes de délinquance et de criminalité. La capitale Conakry est passé de 32.000 habitants en 1958 à 1.660.973 habitants en 2014. Les communes de Ratoma et Matoto comptent à elles seules 79% de la population de Conakry (Ratoma 652783 habitants, Matoto 666640 habitants) et N'Zérékoré 195330 habitants. Cette croissance démographique se fait sans planification en matière d'urbanisme, et devient ainsi un terreau favorable à la délinquance et à la criminalité en milieu urbain.

L'enquête de victimisation réalisée en 2013 dans 3 communes de Conakry (Ratoma, Matoto, Matam) et à N'Zérékoré, révèle que l'insécurité et la criminalité sont les préoccupations majeures de 17%[2] de la population de ces 4 communes. 22% des résidents se déclarent insécurisés de jour, et ce taux atteint une moyenne de 72,9% la nuit. En termes de localisation, 36,8% des résidents ne se sentent pas en sécurité dans la rue. La peur d'être volé ou agressé physiquement est la raison principale du sentiment d'insécurité (50,9%), suivi du manque d'éclairage dans la rue.

Du point de vue de la violence basée sur le genre, 73,1% des femmes se sentent en insécurité la nuit contre 72,7% pour les hommes. La peur d'être violée ou agressée physiquement est la principale raison du sentiment d'insécurité chez 54,8% des femmes à Ratoma, 48,3% à Matoto et 49,3% à N'Zérékoré.

Les jeunes sont les principales victimes d'agressions ou de violences, et selon toute vraisemblance, ils en sont aussi les principaux auteurs, à travers les phénomènes de « gangs » et de « clans » dans les quartiers. De plus, des groupes de jeunes sont un élément central des manifestations politiques et des émeutes qui secouent le pays régulièrement depuis 2007, manipulés par des leaders politiques et sociaux. Alors qu'une partie de la jeunesse est l'origine de certains actes de criminalité, les jeunes sont aussi fortement et largement impliqués dans la vie de la communauté et en particulier la sécurisation des quartiers, surtout pendant la nuit, en s'investissant dans les groupes d'autodéfense largement constitués de jeunes hommes. Le potentiel des jeunes hommes et jeunes femmes comme solutions, partenaires et leaders du changement dans tous les secteurs, en particulier la gouvernance et la sécurité, est réel.

Dans un tel contexte, il est illusoire de penser que les forces de sécurité et la justice peuvent à elles seules contribuer à l'amélioration durable de la sécurité des personnes et des biens sans que les citoyens ne s'impliquent consciencieusement. De plus, la prévention communautaire de la délinquance et de la

[1] Selon la Charte africaine de la jeunesse, les jeunes sont la tranche d'âge de 15 à 35 ans.

[2] Enquête de Victimisation 2013 - COGINTA

criminalité ne sera efficace que si les acteurs institutionnels et les différentes couches sociales, en particulier les jeunes, dialoguent ouvertement sur les problèmes et solutions à apporter et participent à leur mise en œuvre. C'est dans cette logique que le Projet Police de Proximité avait initié la mise en place des « Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) » dans les communes et les « Forums » dans les quartiers.

Présidé par le Maire, le CLSPD réunit périodiquement les acteurs de la sécurité (police et/ou gendarmerie), les élus locaux, l'administration déconcentrée, les représentants de la justice et la société civile pour mener une réflexion sur les problèmes d'insécurité qui se posent au niveau local, organiser des partenariats avec les structures aptes à contribuer à la résolution des problèmes identifiés et parvenir au consensus le plus large possible sur une approche locale de la prévention de l'insécurité et de consolidation de la paix.

Les CLSPD et les forums de quartier ont été accueillis avec beaucoup d'enthousiasme et sont appréciés des populations et des chefs de quartiers. Toutefois, le fonctionnement de ces structures de concertation reste difficile à assurer, en particulier au niveau des forums de quartier qui ont besoin d'un renforcement de capacités, d'un cadre propice et d'une démarche plus inclusive. L'engagement volontaire des jeunes dans les forums et les CLSPD permettra de les redynamiser et de réaliser certaines activités des Plans locaux de sécurité non seulement dans un cadre participatif et inclusif, mais aussi avec davantage d'efficacité et de manière plus durable. Au-delà de la durée du projet, l'engagement volontaire des jeunes dans ces structures locales de gouvernance sera maintenue dans la durée, car les jeunes le demandent et pourrait être accompagné par d'autres initiatives d'appui à la gouvernance des agences. En effet, à l'échelle de la Commune, la composition plus formelle des CLSPD prévoit la participation de représentants des associations de jeunes. Au niveau des quartiers, les Forums sont plus ouverts à une large participation des citoyens aux débats sur les questions de sécurité. Tant au niveau des Conseils que des Forums, les jeunes partenaires du projet seront sensibilisés et formés à tenir des rôles de rapporteurs, rédiger les comptes rendus des réunions, aider à la vulgarisation des informations et participer activement à la formulation de propositions de projets, à leur mise en œuvre et évaluation.

b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler:

Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler-

Résultat ou thématique visé	Source de financement	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler
Appui à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'actions prioritaire / Réforme du Secteur de la Sécurité	Gouvernement à travers le BND, 50% du budget	Amélioration du cadre légal des FDS, Formation, équipements	3 ans : 2015 - 2017	?	Ces projets ciblent essentiellement les actions stratégiques et au niveau de l'armée. Il y a très peu d'appui aux communautés à la base pour promouvoir une gestion inclusive de la sécurité. Ce projet va répondre à ce gap en travaillant à la base dans les quartiers à risque.
	Union Européenne 10ème FED	Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de Sécurité (PARSS) Appui au renforcement de la Police de Proximité et à la dépollution pyrotechnique	2 ans : 2014 - 2017 2015-2016	2,9 Millions d'Euros + 3,9 Millions d'Euros USD 1,7 millions	
Réforme du secteur de la sécurité	PBF		2014 -2016	15 103 821 Repartis aux agences comme suit: PNUD : $13,155,418 HCDH : $381,241	

				OIM: $251,440 UNFPA: $737,879 UNICEF: $577,833	
Emploi des Jeunes et des Femmes		Appui au Prog. National de Réinsertion socioéconomique de jeunes ex-associés des FDS et autres jeunes vulnérables	18 mois 2015-2016	$1 000 000 repartis entre 3 agences: ONUDI : $500 000 UNFPA : $350 000 IOM : $150 000	

c) Justification du financement par l'IRF:

Si la première élection présidentielle démocratique du pays en 2010 a consacré le retour du pays à l'ordre constitutionnel, elle a aussi montré qu'il existe de profondes fractures au sein de la société guinéenne. Un véritable programme d'unité nationale s'est ainsi avéré indispensable afin de remettre les communautés ensemble et consolider le tissu social dans un esprit de cohésion. Nonobstant tous les efforts consentis dans cette direction, la gestion politique 2011-2015 a révélé de profondes fractures au sein de la société guinéenne, et la situation reste toujours fragile. Les risques de renouer avec les contestations populaires et l'instabilité sont grandissants et rendent plus pressant la nécessité pour la Guinée de s'engager dans une action participative et inclusive comme seule garantie pour prévenir une explosion sociale qui continue de couver. Cette situation risque d'être exacerbée par les prochaines élections locales.

La jeunesse de Guinée constitue un réservoir extraordinaire de créativité et un potentiel important de développement pour le pays. Cependant, elle représente également un risque pour la stabilité du pays si ses besoins ne sont pas pris en compte, si elle ne trouve pas les moyens de s'épanouir et de trouver la place qui lui revient dans la société – au cœur du développement et des efforts de cohésion sociale. La marginalisation des jeunes, déficit d'emplois offerts et leurs conditions de vulnérabilité les exposent parfois à des activités illicites pour s'exprimer et survivre dans les zones urbaines, périurbaines et même rurales. Les jeunes sont au centre des évènements sociopolitiques que la Guinée a connus et les principales victimes, mais ils sont aussi les auteurs des certains actes d'agressions ou de violences dans les quartiers. Certains jeunes marginaux, dont des diplômés sans emplois, se sont regroupés dans des structures « criminelles » informelles communément appelés « staff », « clans » ou « gangs ». A travers ces regroupements, ils représentent une menace réelle à la paix et à la quiétude sociale dans certains quartiers de Conakry et de N'Zérékoré. Ces groupes de jeunes sont des leviers de contestations sociopolitiques qui dérivent très vites vers des conflits inter communautaires et se terminent par des destructions des biens, des blessés voire des pertes en vies humaines.

Le ralentissement de l'activité économique mondiale qui a entrainé une baisse des cours mondiaux des matières premières d'exportation ainsi que l'impact de la maladie à virus Ebola ont causé la suspension des gros investissements miniers qui devaient créer des emplois et des revenus pour des milliers de jeunes guinéens. Selon les statistiques officielles, six plans de licenciement ont été annoncés et 2180 suppressions d'emplois ont été enregistrées dans le secteur formel en 2015, ne reflétant qu'une infime partie des destructions d'emplois dans le pays. C'est pourquoi, la création d'emplois pour les jeunes (82% des chômeurs sont jeunes), constitue actuellement une priorité pour le gouvernement guinéen et est de nature à renforcer leur insertion dans la société, renforcer la cohésion sociale et donc à terme d'améliorer la paix.

Le projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence est une initiative innovante et holistique qui s'inscrit dans les trois axes d'intervention du Plan prioritaire de consolidation de la Paix en Guinée :

i) Réforme du secteur de la sécurité : le projet permettra l'opérationnalisation effective de la police de proximité, à travers les Conseils locaux de sécurité et de prévention de la

délinquance (CLSPD) dans les communes et les « Forums » dans les quartiers ; les actions prévues vont soutenir les concertations et le dialogue entre les jeunes, les femmes, les forces de sécurité et les leaders locaux sur les diagnostics des menaces à la sécurité et la paix et les mesure de réponse à mettre en œuvre.

ii) Réconciliation nationale : le projet va promouvoir une gouvernance locale inclusive en renforçant les structures de concertations et la participation des jeunes et des femmes dans la prévention et la gestion des problèmes de sécurité et les menaces à la paix; ces concertations permettront un dialogue intergénérationnel et une participation active des jeunes dans la gouvernance locale des quartiers. Les jeunes marginalisés trouveront l'opportunité de dialogue et de participation citoyenne à la gestion de leurs quartiers.

iii) L'emploi des jeunes et des femmes : le projet vise la création de 500 emplois, dont 300 dans les activités de haute intensité de main d'œuvre d'aménagement des quartiers, 100 à travers les activités génératrices de revenus et 100 en qualification dans les métiers du photovoltaïque.

Ces actions seront soutenues par des activités de sensibilisation sur la citoyenneté et la paix avec un engagement actif des populations locales et des jeunes dans le projet. La mise en œuvre des différentes sera précédée par un dialogue et échange avec les jeunes marginalisés pour connaitre leurs vraies attentes vis-à-vis de la société et leurs besoins réels.

Le projet vise l'insertion professionnelle des 100 jeunes à travers un créneau porteur, l'énergie solaire, et ainsi les impliquer dans la prévention de l'insécurité et la délinquance urbaine dans les quartiers de Conakry et N'Zérékoré. Ces dernières années, le gouvernement guinéen a investi dans l'éclairage public avec des équipements solaires. Cependant, l'expertise en matière d'installation, d'entretien et de maintenance à la portée des collectivités locales bénéficiaires n'existe pas. Le Projet va contribuer à répondre à un vrai besoin en créant de l'expertise en photovoltaïque et dans le même temps réduire le sentiment d'insécurité des résidents de Conakry et N'Zérékoré. Le projet est une opportunité de création d'emplois pérennes pour des jeunes sans emploi, à travers la qualification en expertise photovoltaïque. D'autres jeunes, qui ne disposent pas des prérequis pour la qualification en photovoltaïque, seront mobilisés dans les travaux d'intérêt public de haute intensité de main d'œuvre et des activités génératrices de revenus viables. Toutes ces activités seront identifiées de manière participative pour maximiser les effets sur la promotion d'un rôle actif et positif de la jeunesse, le renforcement de la sécurité et la consolidation de la paix dans les quartiers visés.

Le Projet mettra un accent particulier sur le rôle des femmes et des jeunes filles dans ses interventions. Les évaluations locales participatives qui conduiront à l'élaboration des plans d'action incluront des focus groupes spécifiques des femmes pour tenir compte de leur avis dans le processus de décision. Les activités de gestion de sécurité locale et de haute intensité de main d'œuvre comprendront au moins un tiers (33%) des femmes dans les effectifs ; pour les activités génératrices de revenus, au moins 50% de bénéficiaires seront des jeunes femmes. D'une manière générale, le projet va promouvoir l'inclusion effective des femmes dans les structures de gouvernance locale, spécifique dans la gestion participative de la sécurité et de prévention de la délinquance.

Les actions menées au niveau stratégique dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité ne produiront pas seules des effets sur le climat de sécurité et de quiétude sociale dans les quartiers des grandes agglomérations telles que Conakry et N'Zérékoré, sans une participation de la population, particulièrement les jeunes (filles et garçons) et les leaders locaux. Les communes ciblées par le projet sont reconnus être des foyers d'agitations sociopolitiques et d'actes de criminalités nuisibles à la paix et au développement du pays. En outre, la Guinée se prépare pour les élections municipales dans un contexte de repli identitaire et de déficit de confiance. Le projet contribuera à atténuer les tensions en engageant les jeunes dans des actions citoyennes afin de restaurer la cohésion sociale et la paix dans les quartiers à risque.

Dans le cadre des engagements pris par les Etats à la Conférence de Paris sur le climat (COP21), la Guinée pourrait bénéficier de l'appui de la Chine en équipements solaires, à travers le PNUD. Il est donc envisagé de profiter des synergies possibles entre les deux projets afin de former les jeunes et mettre à disposition une expertise spécifique en matière d'énergie solaire. Les jeunes ainsi formés pourront contribuer à l'installation des systèmes photovoltaïques dans le cadre de ces projets et vendre leur expertise en tant que prestataire de service. L'idée étant de pérenniser les investissements à travers l'entretien et la maintenance et assurer la création d'emplois durables pour les jeunes femmes et jeunes hommes.

Choix de la zone d'intervention

Le projet se propose d'intervenir dans deux communes de Conakry et dans la commune urbaine de N'Zérékoré. Le choix de ces communes a été fait de manière participative en associant le Ministère de l'Unité nationale et de citoyenneté et le Ministère de sécurité et protection sociale. Il est aussi basé sur les actions antérieures réalisées sur financement du PBF, notamment la mise en place des CLSPD dans le cadre du projet Police de proximité. Les communes de Ratoma et de Matoto concentrent 79% de la population de Conakry et sont au cœur de la dynamique socioéconomique de la ville. Toute perturbation d'ordre sécuritaire ou sociopolitique dans ces communes paralyse une très grande partie de Conakry. Quant à N'Zérékoré, elle est le chef-lieu de la région connue par les conflits intercommunautaires récurrents. La fracture sociale à N'Zérékoré est telle qu'un incident banal peut dégénérer en conflits de grande envergure. C'est compte tenu de ces facteurs que les trois communes ont été ciblées pour l'intervention du projet.

II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée

a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement :

Théorie du changement:

Si le cadre de vie dans les quartiers est amélioré, notamment grâce à : i) un aménagement de l'espace urbain et un éclairage public dans les quartiers à risque, ii) des liens renforcés entre les services de sécurité, les communautés et les jeunes dans la gestion de la sécurité et la prévention de la délinquance, iii) une insertion durable des jeunes à risque à travers des activités économiques viables, iv) une implication active des jeunes dans la prévention et la gestion des conflits au sein de leurs communautés,

Alors, l'insécurité et les violences, dont celles basées sur le genre, diminueront dans ces quartiers, ce qui contribuera à la consolidation de la paix et la cohésion sociale en Guinée.

Parce que les jeunes à risque de ces quartiers seront moins enclins au désordre social et à l'instrumentalisation politique et deviendront des « acteurs » de la paix reconnus comme tels au sein de leurs quartiers, et renoueront avec la citoyenneté à travers un engagement au profit de l'intérêt collectif.

Dans ce document, nous entendons par « jeunes à risque » des jeunes hommes et jeunes femmes qui ont manqué d'opportunités socio-économiques et sont restés en marge des processus de gouvernance locale, y compris en matière de sécurité. Ces jeunes peuvent aussi être en quête d'identité (positive ou négative) et des repères sociaux d'affiliation à des groupes, lesquels pourraient être à vocation violente ou criminelle. Il y a quatre facteurs essentiels (isolés ou combinés) d'identification de jeunes à risque: i) exclus et marginalisés, ii) exprimant un besoin d'appartenance et de repères sociaux, iii) ayant soudainement changé de comportement / d'activité iii) ayant des liens établis avec des clans ou gangs.

Les gangs constituent les groupes de jeunes qui sont impliqués à un certain niveau dans des activités criminelles ou violentes dans le but d'obtenir une rétribution (argent, appartenance, reconnaissance sociale, pouvoir, etc).

Résultat du projet:
L'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry et dans la commune de N'Zérékoré sont réduits et la cohésion sociale renforcée.

La sûreté, la sécurité et la paix sont essentielles pour créer un environnement favorable à l'épanouissement des citoyens et au développement durable. Une approche inclusive de promotion de la paix et la cohésion sociale, au travers des CLSPD, sera adoptée avec tous les acteurs (chefs de quartier, police, gendarmerie, jeunes hommes et jeunes femmes) pour faire l'état des lieux les facteurs favorables à l'insécurité, les violences et les actes de délinquance dans les quartiers et identifier les actions qui seront menées par le projet pour contribuer à l'amélioration de la sécurité locale, la paix et la cohésion sociale. Il s'agira de faire : i) la sensibilisation et l'animation sociale dans les quartiers en faveur de la paix et la sécurité, ii) l'aménagement des sites à risque des quartiers défavorisés et iii) l'insertion des jeunes femmes et jeunes hommes à risque dans leurs communautés à travers les activités génératrices de revenus durables et une participation effective à la gestion de leur quartiers.

La marginalisation économique et sociale des jeunes favorise leur engagement dans des « familles » (clans, gangs) qui leur confèrent une certaine identité. Le projet vise à leur permettre de renouer avec une identité positive.

Cinq produits principaux sont visés:

<u>Produit 1</u> : Les principales manifestations de la violence et de la délinquance, et les réponses pouvant être appuyées par le projet sont identifiées de manière participative et inclusive par les communautés, les jeunes (femmes et hommes), les services de sécurité, les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).
Il s'agira tout d'abord de réaliser un diagnostic participatif sommaire, permettant :

- D'établir un profil global de la criminalité, des incivilités, des actes de délinquance et les menaces à la paix dans chaque commune ;
- D'analyser spécifiquement la perception par les jeunes de l'insécurité et des priorités en matière de sécurité ?
- D'examiner les forces et faiblesses des réponses de sécurité incluant tous les acteurs ;
- D'élaborer un plan d'action local qui engagera tous les acteurs, en particulier les jeunes ;
- D'identifier l'accompagnement du projet conformément à ses objectifs.

<u>Produit 2</u>: Les « forums » des quartiers et conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sont redynamisés, avec l'implication active des jeunes (femmes et hommes).
La prévention de l'insécurité et la gestion locale de la sécurité impliquent plusieurs acteurs dont les chefs de quartier, les services de police et gendarmerie, les représentants des confessions religieuses, les représentants de communautés sociales, les Sages, les média, etc. Chacun joue un certain rôle dans la gestion de la sûreté et la sécurité. Une initiative précédente a permis de mettre en place dans chaque commune des « Comités locaux de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD)» qui regroupent ces différents acteurs, et des « Forums » dans les quartiers. Il s'agira, en fonction des forces et faibles identifiées à travers un diagnostic participatif, de redynamiser les CLSPD pour les rendre opérationnels, en impliquant les jeunes et les femmes. La composition des CLSPD sera revue pour être plus inclusive, les formations requises seront données aux membres et un accompagnement matériel suivant les besoins spécifiques révélés par le

diagnostic. La collaboration et la synergie entre les services de sécurité et les communautés seront fortement promues, notamment par le dialogue et la concertation. Les CLSPD et les organisations de jeunesse réaliseront des séances de sensibilisation par quartier sur la paix, la cohésion sociale et la responsabilité citoyenne des jeunes. Le projet donnera ainsi l'opportunité aux jeunes de participer à la prise de décision de gestion de leur quartier.

Produit 3 : 300 jeunes, dont 100 jeunes filles, sont mobilisés dans l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés des trois communes cibles.

L'environnement physique de certains quartiers favorise les agressions, les vols à l'arraché, les violences basées sur le genre (VBG), etc. Suivant les résultats du diagnostic et les réponses retenues, il s'agira de mobiliser les jeunes hommes et les jeunes filles pour des travaux d'aménagement / d'assainissement des places ou espaces à risques dans les quartiers ciblés. Les travaux à réaliser pourraient consister à l'aménagement des bas-côtés des rues pour faciliter le parking des véhicules, l'aménagement des dépotoirs anarchiques d'ordures et la viabilisation du site, le reboisement des espaces publics, etc. Les jeunes à mobiliser dans ces travaux sont les vulnérables enrôlés dans les groupes de groupes de « staff » et « clans », qui sont des organisations de jeunes marginaux avec des leaders relativement bien connus des chefs de quartiers et les services de sécurité. Il s'agira d'approcher ces groupes, les sensibiliser et identifier ceux qui sont susceptibles de participer aux activités du projet à travers les travaux de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) ou des activités génératrices de revenus. Suivant la situation spécifique de chaque site, des activités sociales ou économiques y seront promues afin de dissuader les actes de délinquance et de criminalité. Les jeunes femmes et jeunes hommes qui participeront à ces actions citoyennes, vont non seulement bénéficier des revenus, mais aussi des formations et d'un accompagnement pour monter et mettre en œuvre leurs projets d'insertion, par une mise en relation avec les institutions de micro finance (IMF). Certaines IMF ont reçu par le passé des fonds d'insertion des jeunes du Gouvernement mais les mécanismes de financement ne sont pas bien connus par nombre de jeunes. Le projet facilitera l'accès à l'information et appuiera les jeunes dans le montage de leurs plans d'affaire. Aussi, par l'intermédiaire de leurs représentants, les jeunes et les femmes feront partie du dispositif de suivi et d'évaluation du projet.

Produit 4 : Au moins 6 sites à risque dans les trois communes cibles sont éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes (filles et garçons) dans les métiers de photovoltaïque.

L'insuffisance d'éclairage public provoque un sentiment d'insécurité dans les quartiers. L'éclairage public permet d'une part d'atténuer ce sentiment et d'autre part de renforcer la confiance des personnes à sortir la nuit venue, ce qui est un facteur direct d'amélioration de la sécurité et de consolidation de la paix. De plus, le manque de perspectives professionnelles d'une partie de la jeunesse la pousse vers la criminalité. Compte tenu de la place importante prise par l'énergie solaire dans la politique énergétique du pays et du fait de l'absence de main d'œuvre qualifiée en la matière, il est proposé de former les jeunes hommes et femmes à l'installation, l'entretien et la maintenance de systèmes solaires. La formation sera portée sur les technologies photovoltaïque et aux montages de panneaux solaires appliqués, dans un premier temps, à l'éclairage public, mais aussi, à d'autres usages (pompage de l'eau, production de froid, éclairage domestique, usage productif) afin de diversifier les débouchés pour les jeunes bénéficiaires à l'issue de la formation. Un certificat d'installateur de panneaux solaires sera délivré à l'issue de la formation permettant aux jeunes de faire valoir leurs acquis. L'identification des sites à éclairer se fera avec les municipalités, les services de police et gendarmerie et les communautés dans le cadre des CLSPD (produit 2). A ce stade, les sites ne sont pas identifiés mais pourront être des rues, places, marchés… Par la suite les travaux d'éclairage public seront menés dans les quartiers par les jeunes formés ayant montrés le plus de motivation et détermination pendant la formation. La mise en œuvre de ce produit devrait s'étaler sur un peu plus de six mois, dont un mois consacré à la formation, trois mois pour les procédures d'achats et de livraisons des équipements solaires et deux mois dédiés aux travaux. Etant donné le coût élevé des lampadaires solaires (1 500 $US par unité), il est envisagé une complémentarité avec un projet financé par la Chine qui vise à fournir des équipements

photovoltaïques à la Guinée. Ce projet est fortement soutenu par les bureaux PNUD en Chine et en Guinée.

Produit 5 : 100 jeunes à risque, dont 50% de jeunes filles, mènent des activités génératrices de revenus viables et contribuent à la cohésion sociale dans leurs quartiers.

Les jeunes à risque qui seront identifiés à travers les activités du projet, et qui ne disposent pas des prérequis pour ou qui ne seront pas intéressés par une qualification en photovoltaïque, bénéficieront des subventions pour mener des activités génératrices de revenus (AGR) dans différents secteurs porteurs tels que les chaines de valeurs agro-pastorales, les métiers de la construction et de la mécanique, les prestations de services, le commerce, etc. Ils bénéficieront en outre des formations en entreprenariat et gestion simplifiée. On doit veiller à ce que les AGR contribuent d'une manière ou d'une autre au renforcement de la sureté et de la sécurité, et soient rentables et durables pour les jeunes. Par exemple une place publique non éclairée et utilisée comme un dépotoir anarchique d'ordures, pourra être éclairée après évacuation des ordures; des kiosques marchands y seront installés et exploités par les bénéficiaires du projet.

En ce qui concerne la stratégie de mise en œuvre, le projet adoptera une approche intégrée et participative, mettant à contribution tous les acteurs locaux. Il s'agira de promouvoir une gouvernance locale participative en vue de consolider la paix et la cohésion sociale.

Le projet agira sur trois leviers :

i. **Les jeunes** : la marginalisation des jeunes dans le processus de décision locale et le manque de perspective socioprofessionnelle créent la frustration dont certains l'expriment par des actes de délinquance. Dans le cadre du projet, il s'agira de les sensibiliser sur la citoyenneté puis de responsabiliser certains dans les structures de gouvernance locale, notamment les CLSPD et leur offrir ainsi une opportunité de participer à la gestion de leur quartier. En outre le projet offrira des opportunités d'emplois, de revenus et de qualification à 500 jeunes qui seront sélectionnés.

ii. **Les leaders locaux et les services de sécurité**: le projet va promouvoir une gestion participative et inclusive de la sécurité dans les quartiers. Les leaders, les jeunes, ainsi que les services de sécurité trouveront un espace de dialogue et de concertation. Ces cadres permettront de faire un diagnostic local de sécurité et de la paix, identifier les facteurs de menaces et proposer des solutions concertées pour renforcer la paix et la cohésion sociale.

iii. **Le milieu** : l'aménagement du milieu physique contribuera à viabiliser les quartiers et dissuader contre de actes de délinquance.

Par son approche intégrée et participative, le projet évitera que les problèmes d'insécurité soient simplement déplacés vers d'autres quartiers, car il agira sur plusieurs facteurs simultanément (au-delà de l'obscurité en tant que telle) et engagera les auteurs des actes de délinquance eux-mêmes.

Identification des jeunes et des femmes

L'identification des jeunes et des femmes bénéficiaires et partenaires directs du projet se fera de manière participative avec l'implication des leaders locaux, les services de sécurité, les associations de jeunes des quartiers concernés et des ONG impliquées dans la mise en œuvre du projet. Dans les communes ciblées, il y a des quartiers réputés être des « arrières base » ou « territoires » des clans ou gangs des jeunes marginaux. Ces quartiers et secteurs seront identifiés de manière participative en concertation avec les services de sécurité et les autorités communales. Pendant l'enquête de perception initiale, le projet inclura une identification / dénombrement aussi exhaustive que possible des groupes à risque. Après cette phase de recensement, les individus les plus influents ou les plus vulnérables/marginalisés seront identifiés, sensibilisés et accompagnés dans leurs projets de réinsertion suivant leurs aptitudes potentielles. Le processus d'identification et de sélection se fera de manière participative et transparente avec toutes les parties prenantes pour assurer une efficacité du projet. En raison de la complexité d'un tel projet, les critères de sélection ne seront retenus de manière définitive qu'après les concertations avec tous les acteurs, en particulier avec les jeunes

marginalisés eux-mêmes. Tous les efforts seront également fournis pour empêcher de créer de nouvelles fractures au sein de la communauté et de la jeunesse elle-même.

b) **Budget:**

Tableau 2 : Budget de l'activité du projet

Résultat 1 : Le sentiment d'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry et dans la commune de N'Zérékoré est réduit de 10 points d'ici la fin du projet, à travers une implication active et citoyenne des jeunes et des femmes.				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits par Entité bénéficiaire de l'ONU	Catégorie de dépenses de l'ONU	Commentaires
Produit 1	Les principales manifestations de la violence et de la délinquance, et les actions de réponse à appuyer par le projet sont identifiées de manière participative et inclusive par les communautés.	PNUD : 21 000	Transferts : 21 000	
Produit 2	Les forum et conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sont redynamisés, avec l'implication active des jeunes et des femmes	PNUD: 153 974	Serv Contract: 57 654 Transferts :89 000 General Operat : 7 320	
Produit 3	300 jeunes dont 100 jeunes filles sont mobilisés dans l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés des trois communes cibles.	PNUD : 185 805	Equipments : 44 000 Serv Contract: 9 305 Transferts : 132 500	
Produit 4	Au moins 6 sites à risque dans les trois communes cibles sont éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes (filles et garçons) dans les métiers de photovoltaïque.	UNHABITAT : 246 000	Personnel: 7 000 Serv Contract: 23 000 Equipement: 140 000 Travel: 16 000 Transfer: 50 000 General Operat: 10 000	
Produit 5	100 jeunes à risque, dont 50% de jeunes filles mènent des activités génératrices de revenus viables et contribuent à la cohésion sociale dans leurs quartiers	ONUDI: 140 000	Service contract: 40 000 Transfer: 90 000 General Operat: 10 000	
Produit 6	Suivi évaluation, coordination et gestion de projet	PNUD : 167 800	Personnel: 50 000 Furnitures: 8 600 Equipment: 9 100 Serv contract: 45 000 General Operat: 55 100	
		UNHABITAT: 10 000	General Operat: 10 000	
		ONUDI:10 000	General Operat: 10 000	
TOTAL		**934 579**	**934 579**	

Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU

Catégorie de dépense	BUDGET D'UN PROJET DU FONDS			
	Montant de l'entité bénéficiaire PNUD	Montant de l'entité bénéficiaire UN/HABITAT	Montant de l'entité bénéficiaire ONUDI	TOTAL
1. Personnel et autres employés	50 000,00	7000 -	-	57 000,00
2. Fournitures, produits de base, matériels	8 600,00	-	-	8 600,00
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	53 100,00	140 000,00	-	193 100,00
4. Services contractuels	111 959,00	23 000,00	40 000,00	174 959,00
5. Frais de déplacement	-	16 000,00	-	16 000,00
6. Transferts et subventions aux homologues	242 500,00 -	50 000,00	90 000,00	382 500,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	62 420,00	20 000,00	20 000,00	102 420,00
Sous-total	528 579,00	256 000,00	150 000,00	934 579,00
8. Coûts indirects*	37 000,53	17 920,00	10 500,00	65 420,53
TOTAL	565 580,00	273 920,00	160 500,00	1 000 000,00

50% de ce budget sera transféré aux organisations de la société civile dans le cadre des activités du projet.

c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :

Le PNUD Guinée dispose d'un avantage comparatif certain pour assurer le rôle de leader dans la mise en œuvre du projet. Le PNUD Guinée compte une soixantaine de professionnels de 17 nationalités différentes tant aux Opérations qu'au Programme, une diversité culturelle constituant le socle d'une approche plurielle du concept de développement humain. Son programme est structuré autour de trois axes : i) Gouvernance et Consolidation de la Paix ; ii) Croissance inclusive et relèvement ; iii) Environnement et Développement Durable. Le PNUD est un partenaire stratégique de la Guinée dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et l'emploi des jeunes. Le PNUD assure le lead de la plupart des projets financés par le PBF en Guinée. Le delivery 2015 du PNUD est de 33 millions de dollars US et le budget 2016 de 22 millions USD. Le PNUD Guinée est le 3è meilleur bureau pays dans le classement du Bureau régional Afrique de juin 2016.

L'ONUDI dispose en Guinée d'une équipe de 7 techniciens ayant développé de fortes compétences dans la conduite de tels projets. La représentation de l'ONUDI en Guinée couvre dans la sous-région des pays de la Mano River Union ou des échanges d'expériences pourraient être facilités dans le cadre du présent projet. Aussi, son expérience antérieure dans le cadre de mise en œuvre des activités génératrices de revenus et d'insertion des jeunes facilitera l'exécution du présent projet.

ONU-Habitat a pour mandat d'assurer l'accès à un logement adéquat et la promotion des établissements humains durables. ONU-Habitat a un protocole d'entente avec la Guinée, via le Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire (MVAT), par lequel elle intervient ponctuellement en vue de la promotion du développement urbain durable et du renforcement de capacités des contreparties locales. ONU-Habitat possède un point focal très actif en Guinée, au sein du Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire. ONU6Habitat a organisé depuis 2014 des formations pratiques sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables pour l'auto emploi des jeunes. 300 jeunes hommes et femmes ont ainsi été formés au Nigeria, Cameroun, Burundi, Kenya et Tanzanie.

Les organisations de la société civile : les OSC partenaires ont été identifiées sur la base des expériences antérieures et des résultats satisfaisants obtenus dans l'exécution des projets dans les phases précédentes. Aussi ces organisations ont de l'expérience et une bonne connaissance des quartiers ciblés pour ce projet. Elles ont la capacité d'atteindre les groupes marginalisés cibles du projet. Ce sont entre autres: Balai Citoyen, Centre africain de formation pour le développement (CENAFOD), Be the Change Academy, ONG Emergence. Ces ONG sont étroitement associées à l'identification et la formulation du présent projet. Elles ont toutes signé des lettres de soutien au projet jointes en annexe au document de projet. Pour la mise en œuvre, des sous-accords seront signés entre les agences et les ONG identifiées pour l'exécution des activités.

Aussi, les départements ministériels impliqués ont été identifiés en fonction de leurs attributions régaliennes suivant les Lettres de mission. Ce sont: Ministère de la Jeunesse, Ministère de la Sécurité et protection civile, Ministère de l'Administration du Territoire et de la décentralisation, Ministère de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Ministère de l'Unité nationale et Citoyenneté.

Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays

	ENTITÉ 1 :	**Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)**	**Budget annuel ordinaire en dollars US**	**Fonds d'affectation spéciale d'urgence.**
Année financière précédente	PNUD	BAD, Union Européenne, Japon, PBF, MPTF, France	33 000 000	
	ONUDI	PBF, GEF, Japon, ONUDI	1 900 000	
	ONU Habitat	ONU-Habitat, Habitat III, Gouvernement Guinéen	20 000	
Année financière en cours	PNUD	BAD, Union Européenne, Japon, PBF, MPTF, France	22 000 000	
	ONUDI	Japon, PBF, GEF, ONUDI	2 500 000	
	ONU Habitat	ONU-Habitat, Habitat III, Gouvernement Guinéen	25 000	

III. Gestion et coordination

a) Gestion du projet :

Les activités de ce projet seront exécutées par les structures existantes de chaque agence suivant les responsabilités par produit. Chacune des agences du Système des Nations Unies intervenant recevra directement le montant du budget y afférant et sera ainsi responsable de l'établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités, en lien avec les autres parties prenantes.

Une unité opérationnelle légère composé de : un expert national chef de projet, une assistante administrative, trois animateurs (un par commune) et 1 chauffeur, sera mise en place sous le leadership du PNUD pour faciliter et coordonner la mise en œuvre des activités des trois agences impliquées. Cette unité sera renforcée par deux volontaires des Nations Unies (1 national et 1

international) qui assureront le suivi évaluation du projet et contribueront à construire les leçons apprises de ce projet et de l'ensemble des projets d'emplois jeunes du portefeuille de consolidation de la paix. En raison de la complexité du projet, cette équipe est nécessaire pour assurer le lien entre les différents acteurs assurer la collecte des données de monitoring. Les entités bénéficiaires sollicitent du PBSO la mise à disposition de ces deux Volontaires des Nations Unies pour la mise en œuvre de ce projet. L'unité opérationnelle du projet sera appuyée par le Chef de cluster Gouvernance et consolidation de la paix du PNUD. Pour ce faire, un plan de mise en œuvre commun assorti d'un plan de communication sera élaboré en lien avec le responsable suivi-évaluation du PBF qui garantira la participation des partenaires nationaux. Également, un cadre de suivi-évaluation sera élaboré selon les mêmes modalités. Un reporting conjoint périodique (semestriel et annuel) sera adressé au PBF conformément au formulaire en vigueur après un contrôle de qualité du Secrétariat Permanent.

Les activités opérationnelles seront pour la plupart exécutées par les ONG locales. Le leadership de l'animation de chaque produit sera assuré par une agence conformément à son avantage comparatif, qui aura la responsabilité de signer l'accord de partenariat avec les ONG et/ou acteurs nationaux intervenant dans le domaine. Les Département ministériels concernés contribuent à la mise en œuvre du projet à travers leurs structures déconcentrées et assurent la qualité des actions en relation avec les agences de d'exécution et le Secrétariat Permanent du Comité de pilotage du PBF.

Un comité de coordination et de suivi (CCS) impliquant les Ministères concernés sera mis en place pour veiller au respect des orientations stratégiques du projet, et la conformité de son exécution dans les délais. Ce comité sera présidé par le Ministère de la Jeunesse et appuyé par le Secrétariat permanent du PBF. Il sera composé de :

- Un Représentant du Ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté;
- Un Représentant du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile;
- Un Représentant du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation;
- Un Représentant du Ministère de la Jeunesse;
- Un Représentant du Ministère de la Ville et de l'Aménagement du territoire;
- Un Représentant de l'ONUDI;
- Un Représentant de l'ONU-Habitat;
- Un Représentant du PNUD;
- Un Représentant des CLSPD;
- Un Représentant des communes;
- Un Représentant des Jeunes des quartiers cibles;
- Un Représentant des femmes des quartiers cibles.

Ce comité se réunira une fois par trimestre sur invitation de son Président ou de l'agence lead, et de manière extraordinaire si besoin.

b) **Gestion des risques:**

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable).
Manque de consensus entre les acteurs politiques sur les modalités d'organisation des élections communales et locales.	Moyenne	Haute	Plaidoyer pour la mise en œuvre de l'accord politique de juillet 2015. (Coordonnateur Résident)
Mauvaise compréhension de la part des jeunes des objectifs du projet (risque de confusion quant à leur rôle dans la gestion	Moyenne	Haute	Mettre l'accent sur le processus d'information et de sensibilisation sur les objectifs du projet (Chef de projet et animateurs)

de la sécurité des quartiers, tensions au sein des groupes, manque d'espace sécurisé pour la participation même des jeunes intéressés)			
Manque de fourniture d'une partie des équipements photovoltaïques attendue de la Chine	Moyenne	Moyenne	Réajuster les ambitions du projet sur la base des ressources disponible; Recherche des ressources complémentaires. (Agences SNU)
Manque de collaboration des autorités locales et des services de sécurité dans le projet	Moyenne	Haute	Mettre l'accent sur le processus d'information et de sensibilisation sur les objectifs du projet à tous les acteurs. (Chef de projet et animateurs).
Troubles liés à l'organisation des élections locales	Moyenne	Haute	Observer les consignes de sécurité de UNDSS (Equipe de projet)

c) **Suivi et évaluation :**

Le suivi de ce projet mettra l'accent sur la participation des bénéficiaires et des autorités nationales impliquées en vue d'une meilleure appropriation du processus et des résultats. Dans cette perspective, les différentes parties prenantes seront impliquées dans le système de suivi évaluation en termes de réflexions critique et de communication des résultats.
Le suivi évaluation du projet se fera à trois niveaux :

Le niveau opérationnel : un mécanisme de suivi participatif impliquant les bénéficiaires, les collectivités locales, les services déconcentrés des Ministères concernés et les agences des Nations Unies. Les activités de suivi évaluation à ce niveau consisteront à :

- L'organisation d'un atelier démarrage réunissant tous les acteurs pour partager les objectifs du projet, les résultats recherchés, les responsabilités de chaque acteur et le dispositif de suivi évaluation;
- La réalisation de deux enquêtes de perception auprès de la population (début et fin de projet);
- Le Monitoring trimestriel des activités du projet à travers les équipes du projet et la collecte des données sur les indicateurs de résultats.
- L'organisation des visites conjointes de suivi de terrain.

Le niveau technique : le comité technique de coordination et de suivi se réunira une fois par trimestre pour évaluer l'état d'avancement du projet et prendre les mesures pour surmonter les contraintes éventuelles. Le comité doit faire à mi-parcours une revue des indicateurs pour apprécier leur faisabilité opérationnelle et la capacité des équipes de projet à les alimenter.

Le niveau stratégique : ce niveau de suivi est assuré par le Comité de pilotage du PBF. Il se réunit une fois par semestre pour assurer le suivi de l'ensemble des actions de consolidation de la paix dont ce projet. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux.

Un plan de mise en œuvre intégré sera élaboré en début de chaque année et constituera la base pour les activités de suivi. Une évaluation finale indépendante sera réalisée à la fin du projet afin de renseigner sur les principaux indicateurs d'impact et de tirer les leçons. Le dispositif de suivi évaluation reposera sur l'expert monitoring et évaluation du PNUD, assisté par les équipes de projets.

Tableau 6 : les principales activités du système de SE du projet.

Principaux éléments du système de SE	Actions	Personnes ou structures responsables	Personnes ou structures impliquées	Période	Cout USD
Atelier de démarrage et de planification	atelier	Toutes agences (coordination PNUD)	Les partenaires nationaux et ONG locales	Début du projet	
Revues techniques	Réunions de revues techniques du CCS	Toutes agences (coordination PNUD)	Les partenaires nationaux et ONG locales	Tous les 3 mois	**8 000**
Enquêtes de perception	Enquête auprès des communautés	Toutes agences (coordination PNUD)	Les partenaires nationaux et les bénéficiaires	Début et fin de projet	**20 000**
Suivi des activités du projet	Mission conjointes de suivi Monitoring des activités	Toutes agences (coordination PNUD) ONUDI et ONU-Habitat	Les partenaires nationaux Les partenaires nationaux	2 missions conjointes de suivi Continu	**10 100** **20 000**
Évaluation finale	Évaluation externe	Toutes agences (M&E et chargé de programme)	Partage avec les partenaires nationaux	Fin du projet	**12 000**
TOTAL					**70 100**

d) **Dispositions administratives** (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémorandum d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif
Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)[3] (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluridonateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluripartenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire

[3] Disponible à l'adresse suivante : http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc

concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires
Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juin ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre ;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds;
- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens
La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

Information du public
Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (http://unpbf.org) et sur le site de l'Agent administratif (http://mptf.undp.org).

Annexe A : **Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)**

United Nations Peacebuilding Support Office

FAST
RISK-TAKING
CATALYTIC

FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro et intitulé du projet :	Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence	
Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains, ONU-Habitat.	
Partenaire(s) d'exécution :	Ministère de la Jeunesse, Ministère de la Sécurité et Protection civile, Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, Ministère de l'Unité nationale et de la Citoyenneté, Ministère de la Ville et de l'aménagement du Territoire, Organisations de la société civile : Balai citoyen, Centre africain de formation pour le développement, Be the change academy et Émergence.	
Site :	Conakry et N'Zérékoré	
Budget approuvé du projet :	1 000 000 $US	
Durée du projet :	Date de démarrage prévue: 01/11/2016	Date d'achèvement: 30/04/2018
Domaine de priorité du Fonds :	Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends	
Résultat du projet :	L'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry et dans la commune de N'Zérékoré sont réduits et la cohésion sociale renforcée.	
Activités principales du projet :	**Produit 1**: Les principales manifestations de la violence et de la délinquance, et les réponses pouvant être appuyées par le projet sont identifiées de manière participative et inclusive par les communautés, les jeunes (filles et garçons), les services de sécurité, les comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD). **Produit 2**: Les forums et conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sont redynamisés, avec l'implication active des jeunes et des femmes. **Produit 3**: 300 jeunes dont 100 jeunes filles, sont mobilisés dans l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés des trois communes cibles. **Produit 4**: Au moins 6 sites à risque dans les trois communes cibles sont éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes dans les métiers de photovoltaïque. **Produit 5**: 100 jeunes à risque, dont 50% de femmes mènent des activités génératrices de revenus viables et contribuent à la quiétude sociale dans leurs quartiers.	

Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : Guinée

Dates du projet : Novembre 2016-Avril 2018

Théorie de changement pour l'IRF : Si le cadre de vie dans les quartiers est amélioré, notamment grâce à : i) un aménagement de l'espace urbain et un éclairage public dans les quartiers à risque, ii) des liens renforcés entre les services de sécurité, les communautés et les jeunes à risque dans la gestion de la sécurité et la prévention de la délinquance, iii) une insertion durable des jeunes à risque à travers des activités économiques viables ;
Alors la paix et la cohésion sociale seront consolidées, l'insécurité et les violences, dont les violences basées sur le genre, diminueront dans ces quartiers parce que la confiance sera renforcée entre les acteurs, et l'environnement sera moins propice à la violence urbaine.

Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1	Année 2	Etapes
Description du résultat 1 **L'insécurité et les violences urbaines de nuit dans 2 communes de Conakry et dans la commune de N'Zerekoré sont réduits et la cohésion sociale renforcée**		**Indicateur de résultat 1.a** Le sentiment d'insécurité de nuit dans les quartiers ciblés Niveau de référence : X% Cible : (X-10)% NB: Rapport Coginta 2014 donne un taux de 72,9%	Enquêtes de perception (début et fin du projet)	-5 points	-5 points	
		Indicateur de résultat 1.b Evolution de la criminalité • Crimes (dont VBG) • Délits Référence : statistiques officielles police 2015 Cible : -10 %	Services de sécurité	-5 %	-5%	
		Indicateur de résultat 1.c Perception de la cohésion sociale Ref : X% Cible : (X-5)%	Enquête de perception		-5%	
	Produit 1.1 Les principales manifestations de la violence et de la délinquance et les réponses pouvant être appuyées par le projet sont identifiées de manière participative et inclusive par les communautés	**Indicateur de résultat 1.1** Nombre de rapports diagnostics sécuritaires élaborés Niveau de référence : 0 Cible : 3		-3	-0	
	Produit 1.2 Les forum et conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) sont redynamisés avec implication	**Indicateur de résultat 1.2.1** % de jeunes et femmes actifs dans CLSPD Niveau de référence : ND Cible : 50 %				

	active des jeunes et des femmes							
		Indicateur de résultat 1.2.2 Nombre de PV de réunions des FLSPD Niveau de référence : ND Cible : 12 par forum			5	7	
	Produit 1.3 300 jeunes sont mobilisés dans l'aménagement et la sécurisation des quartiers défavorisés des trois communes cibles	**Indicateur de résultat 1.3.1** Nombre de jeunes mobilisés dans les travaux HIMO par le projet Niveau de référence: 0 Cible : 300 (dont 100 jeunes femmes)			100	200	
		Indicateur de résultat 1.3.3 Nombre de sites aménagés par le projet Niveau de référence : 0 Cible : 10			3	7	
	Produit 1.4 Au moins 6 sites à risque dans les trois communes cibles sont éclairés par la professionnalisation de 100 jeunes dans les métiers de photovoltaïque.	**Indicateur de résultat 1.4.1** Nombre de sites/ espace éclairés par des panneaux solaires Niveau de référence : 00 Cible : 6	Rapport du projet		2	6	
	Produit 1.5 100 jeunes à risque dont 50% de femmes mènent des activités génératrices de revenus viables et contribuent à la quiétude sociale dans leurs quartiers	**Indicateur de résultat 1.5.1** Nombre de jeunes à risque qui mènent des AGR avec l'appui du projet Niveau de référence : 0 Cible : 100 jeunes dont 50 jeunes femmes	Rapport du projet		30	70	